



COLLOQUE 2014

Echecs des projets informatiques : Quand la défaillance est humaine

20 mai 2014 après-midi

Grande salle d'audience du Tribunal de Commerce de Paris

Echecs des projets informatiques : Quand la défaillance est humaine

PRESENTATION DU COLLOQUE

Quand par peur du changement les utilisateurs rejettent un nouveau logiciel, quand la perte de confiance dans le prestataire est à l'origine de l'abandon du projet, les acteurs du litige sont confrontés à des causes d'échec qui échappent aux repères habituels de l'expertise technique.

Mais ces causes d'échecs liées au facteur humain constituent-elles pour autant une terra incognita face à laquelle on devrait renoncer à toute analyse ? Une bonne organisation de projet n'a-t-elle pas précisément pour but de diriger les énergies humaines et contrôler leurs effets ?

Sans doute, mais à l'inverse, tous les effets humains n'apparaissent pas aisément contrôlables. Il en est ainsi d'un changement de stratégie imposé par un client à un prestataire sans que celui-ci ait pu l'anticiper...

Alors, quand le facteur humain s'invite dans le litige, quels moyens de diagnostic, de compréhension, d'analyse utiliser ?

La question mérite d'autant plus d'être posée que la liste des irrptions de l'humain dans la bonne marche d'un projet numérique est loin de se limiter aux cas évoqués ci-dessus avec :

- les problèmes fréquents de compréhension entre utilisateurs et techniciens
- la tendance naturelle à plus de délais, plus de fonctionnalités
- les réticences aux validations (dossiers de conception, de spécifications...)
- les choix erronés (décision prématurée d'un passage en production...)

L'ambition de ce colloque est de faire partager les réflexions de responsables opérationnels d'entreprises, consultants en management, magistrats, avocats, experts, sur ces moments, pas si exceptionnels, où l'humain, par ses comportements ou ses décisions, peut faire basculer la vie d'un projet du monde numérique.

Les actes du colloque seront publiés.

Echecs des projets informatiques : Quand la défaillance est humaine

PROGRAMME

13h45	Accueil des participants
14h15	Introduction et ouverture du colloque Franck GENTIN, <i>président du Tribunal de Commerce de PARIS</i> Serge MIGAYRON, <i>président de la CNEJITA</i>
14h45	Quand la défaillance est humaine dans l'entreprise Jean-Marc PHELIPPEAU, <i>Coach de dirigeants, co-fondateur d'ACOLIS</i> Patrick STACHTCHENKO, <i>ancien président de l'ISACA et de l'AFAI</i>
15h30	Le facteur humain au cœur du projet informatique Témoignages et retours d'expériences par : David ZNATY, <i>expert, président de la CEESD, président d'honneur de la Compagnie nationale des experts agréés par la Cour de cassation</i> Christophe VERMONT, <i>directeur des Systèmes d'information Sinistres IARD, AXA France</i> François-Pierre LANI, <i>avocat associé du cabinet DERRIENNIC, spécialiste en droit des NTIC</i> Jean-Pascal de la FAYE, <i>directeur des systèmes d'information d'HERMES, expert et médiateur</i>
16h30	Quelles clés de diagnostic et de compréhension dans l'expertise ? Table ronde animée par Nathan HATTAB, <i>président d'honneur de la CNEJITA, avec :</i> François MANTOUX, <i>juge, délégué général aux mesures d'instruction au Tribunal de Commerce de PARIS</i> Franklin BROUSSE, <i>avocat spécialiste en droit des NTIC</i> Philippe AYMAR, <i>expert, membre du comité directeur de la CNEJITA</i>
17h30	Synthèse, clôture des travaux
17h45	Cocktail

Informations générales

Le colloque se tiendra dans la grande salle d'audience du Tribunal de Commerce de PARIS.

Les participants seront accueillis à partir de 13h45.

L'inscription préalable des participants est nécessaire à l'attribution des autorisations d'accès et à la communication des supports documentaires et publications.

La CNEJITA est organisme de formation. Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 49055 75 auprès du Préfet de Région d'ILE de FRANCE.

Une attestation de présence nominative et un reçu de règlement seront fournis sur place (selon les informations figurant sur le formulaire d'inscription)

Tous renseignements pourront être obtenus auprès :

- du secrétaire général de la CNEJITA, M. Jean DUNAT (06 62 47 74 09)
- du secrétariat de la CNEJITA, Mme Hélène MERLE (06 98 93 14 89)

Ou en écrivant à l'adresse : colloque-facteur-humain@cnejita.org

Le colloque sera suivi d'un cocktail.